

La Marelle

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

N°89
DEC.
2024



La Une p. 6-7

**Comprendre
les charges locatives**

SOMMAIRE

N°89 - DÉCEMBRE 2024

03 L'INFO

- Les points accueil ont fait peau neuve
- Infos chantiers PRU

04 LA RÉTRO

- Pose de la 1^{re} pierre pour les résidences Hélios et Gaïa, Parc de la Francophonie
- Des kits pour économiser l'eau et l'énergie
- De nouveaux équipements accueillis avec enthousiasme dans les quartiers
- Salon professionnel de la neutralité carbone

05 L'ACTU

- Acheter moins cher au coeur de La Rochelle avec le BRS
- Écoquartier de Bongraine : déjà une médaille d'or
- L'Office développe l'offre de Logements locatifs intermédiaires (LLI)

06 LA UNE

- Comprendre les charges locatives

08 L'OFFICE & VOUS

- Le service Communication : un duo sur tous les fronts !

10 LE CONSEIL

- Médiation sociale
- Réduction des déchets : cap sur 2026
- Ne nourrissez pas les chats qui ne sont pas les vôtres !

11 L'INTERVIEW

- Nicolas Eriau, Directeur général de l'Udaf 17

Directeur de publication :

Frédéric Leclerc

Rédaction : L'Agence d'Écriture et service communication OPH CDA LR

Maquette réalisation : Instant Urbain

Crédits photos : Mathieu Vouzelaud, Super Bourdi, Featherfilms Olivier Benoit Studio Ouest - Jean-François Augé, Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle.

Tirage : 8 200 exemplaires

Couverture : Merci à Perrine Lambert chargée d'opération à l'Office et Danielle Marot, habitante du programme VLS 600 d'avoir pris la pose.



Marylise Fleuret-Pagnoux

Présidente de l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle

En cette fin d'année, toutes les équipes de l'Office se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes. Nous espérons très sincèrement que l'année 2025 s'annonce sous les meilleurs auspices pour chacun d'entre vous.

Concrétiser ses projets et bâtir un futur attrayant sont des aspirations communes à tous. Mais sans un logement sécurisant et un cadre de vie épanouissant, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Offrir un toit accueillant à tous les habitants, travailleurs, étudiants... reste une des problématiques majeures de notre territoire. Votre Office poursuit donc son engagement centenaire pour **trouver des solutions**, s'adaptant avec agilité (notamment à travers de nouveaux dispositifs tels que le **Logement locatif intermédiaire ou le Bail réel solidaire**) afin de loger le plus de personnes possible et/ou leur permettre d'accéder à la propriété. Les logements manquent, mais nous ne sacrifions pour autant jamais la qualité à la quantité : les collaborateurs de l'Office investissent toutes leurs forces à améliorer, également, votre cadre de vie et vous soutenir à chaque étape de votre parcours résidentiel.

Cela passe notamment par **la maîtrise de vos charges**. Or, si nous nous efforçons

de bâtir et de réhabiliter des logements **toujours plus respectueux de l'environnement et économes en énergie**, il est important que tout le monde se mobilise pour ne pas faire exploser la facture : tri des déchets, écogestes, respect des communs... Cela fait aussi partie des dépenses sur lesquelles vous pouvez agir ! **En toute transparence, nous avons souhaité vous rappeler dans ce numéro ce que vous payez lorsque vous réglez vos charges.**

Si la situation vous préoccupe ou que vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien, n'hésitez pas à venir en parler aux interlocuteurs de l'Office, ou à l'un de nos partenaires. Vous trouverez partout une oreille attentive et une main tendue. **En 2025, soyons plus que jamais solidaires et bienveillants les uns envers les autres pour dessiner le futur enviable des prochaines générations.**



Retrouvez-nous sur le web
www.office-agglo-larochelle.fr

Un problème le soir
ou le week-end ? Appelez le
numéro d'astreinte unique
09 70 82 05 90

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter votre Office

Vous souhaitez contacter l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle ?



05 46 00 49 94



2, avenue de Varsovie à La Rochelle



contact@office-agglo-larochelle.fr



via votre espace locataire sur
www.office-agglo-larochelle.fr



Vous rencontrez un problème pour payer votre loyer ? N'attendez pas, contactez le service recouvrement au **05 46 00 75 83**.

*Les points
accueil ont fait
peau neuve*



FIN DES TRAVAUX POUR LES POINTS ACCUEIL DE PORT-NEUF ET DE VILLENEUVE !

Des espaces réaménagés pour mieux vous accueillir et améliorer les conditions de travail des équipes de proximité.

- **Le point accueil de Port-Neuf** a été agrandi avec deux nouveaux bureaux et une salle de réunion. Un nouveau local vélos extérieur a été imaginé par le cabinet d'architectes Cointet et associés, maître d'œuvre du chantier.
- **À Villeneuve-les-Salines**, c'est une redistribution complète des locaux et la création d'un bureau qui ont été réalisées.

Vos points accueil sont toujours ouverts du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Retrouvez les adresses et coordonnées des points accueil par secteur au dos de la Marelle.

L'INFO

Infos chantiers PRU

La Super Fresque de Super Bourdi

La fresque de 16 m de hauteur imaginée en co-crédation avec les habitants du quartier et l'artiste rochelais Super Bourdi a été dévoilée à l'occasion de la Fête de la Saint-Jean. Elle devait rester en place jusqu'au démarrage des travaux de VLS 200 en 2025 mais la tempête Caetano en a décidé autrement. Merci à tous les habitants et tous les partenaires qui ont contribué à ce projet.

Revoir
les images :



VLS 600



Les travaux des 50 logements du programme VLS 600 se terminent. Il aura fallu 18 mois de chantier pour isoler le bâtiment (avec de la fibre de bois), remplacer les menuiseries, reprendre l'étanchéité de la toiture, changer les éclairages des parties communes, installer la fibre optique, agrandir les balcons, rénover les halls, remplacer les équipements sanitaires, les radiateurs et les portes palières, changer les sols et reprendre les peintures des pièces humides... Avec une certification "BBC Rénovation" et le label Bas Carbone, le projet vise de hautes performances en matière d'économies d'énergies.

Ilot des Salines



Les propriétaires de l'Ilot des Salines se sont installés dans leur nouveau logement. Une inauguration a été organisée le 30 mai en présence des familles, des partenaires, des entreprises et des techniciens qui ont œuvré à la concrétisation de ce beau projet.

Chiffre-clé

271 kg

C'est un record !



Les équipes de l'Office ont récolté 271 kg de miel au rucher de Port-Neuf situé tout contre le jardin partagé de l'Anse. Merci aux apiculteurs d'Oh Miel Marsais de nous accompagner pour protéger la biodiversité dans nos quartiers.

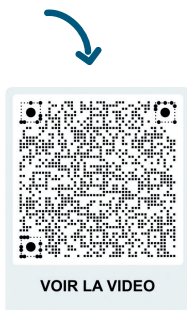
Renseignements (et dégustation !):
contact@office-agglo-larochelle.fr

LA RÉTRO

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Pose de la 1^{re} pierre pour les résidences Hélios et Gaïa, Parc de la Francophonie

La construction des 190 logements pour étudiants et jeunes actifs est lancée. Objectif : accueillir les jeunes à la rentrée de septembre 2025. Le projet est en course pour l'obtention du label BiodiverCity® afin de placer la nature au cœur du programme. Découvrez l'évolution de ce chantier exceptionnel en images :



JEUDI 5 SEPTEMBRE ET

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

De nouveaux équipements accueillis avec enthousiasme dans les quartiers

Le nouveau city-stade de Port-Neuf et le parc canin de Villeneuve-les-Salines, des équipements très attendus par les habitants, ont été inaugurés en septembre.



JEUDI 28 NOVEMBRE

Salon professionnel de la neutralité carbone

L'Office a participé pour la 2^e année consécutive à ce salon initié par la Coopérative carbone rochelaise. Acteur local engagé dans l'atteinte de la neutralité carbone du territoire, l'Office y a tenu un stand dans l'espace "retour d'expérience" pour présenter des démarches concrètes mises en œuvre sur ses procédés de construction ou de réhabilitation.



MARDI 26 NOVEMBRE

Des kits pour économiser l'eau et l'énergie

À l'occasion de la fin du chantier de réhabilitation de VLS600, une distribution de kits d'économies d'énergies a été organisée auprès des familles de locataires dont les logements viennent d'être rénovés. Ce kit contient un sablier de douche, une multiprise avec interrupteur, magnet et sticker pour penser à dégivrer régulièrement son bac de congélation ou bien éteindre les lumières et un dépliant de rappel sur les écogestes à mettre en application dans son logement. Un grand merci aux "coopains" de Kpa La Rochelle d'avoir prêté main forte à nos équipes pour parler de ces enjeux climatiques et économiques.

Pour plus de renseignements : contact@office-agglo-larochelle.fr



27 AU 29 SEPTEMBRE

Salon Maison

Dans un contexte immobilier toujours plus tendu, l'Office s'affirme comme un acteur alternatif dans la vente de logements. L'équipe du service Commercialisation est allée à la rencontre des Rochelais lors du salon Maison afin d'accompagner le plus grand nombre dans leurs projets immobiliers.

Pour en savoir plus sur les biens en vente et l'accession à la propriété avec l'Office : www.office-agglo-larochelle.fr
Rubrique "Je veux devenir propriétaire"



L'ACTU

BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

Achetez moins cher votre appartement au cœur de La Rochelle !

L'Office commercialise dès à présent 13 logements qui bénéficient du dispositif BRS*, affichant ainsi des prix jusqu'à 40 % moins chers que ceux des promoteurs :

→ **Programme "Avalon"**, situé rue de la Désirée aux Minimes : 3 logements, du T2 au T3, à partir de 189 500 € + redevance mensuelle de 1,16 €/m² de surface habitable (*livraison 1^{er} trimestre 2027*)



→ **Programme "Le Parc de l'Envolée"**, situé rue Marcel Paul, à deux pas du jardin des plantes : 10 logements T3, à partir de 215 000 € + redevance mensuelle de 1,18 €/m² de surface habitable (*livraison 2^e trimestre 2027*)



* Comment fonctionne le BRS ?

Pour faire baisser le prix des logements dans les zones tendues, le foncier est dissocié du bâti : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à l'Office agréé OFS (Organisme Foncier Solidaire) pour un loyer faible, en signant un Bail réel solidaire. Le logement doit être votre résidence principale et des conditions de revente sont prévues au contrat.

Êtes-vous éligible au dispositif BRS ?

Contactez le service

Commercialisation :

ventes@office-agglo-larochelle.fr

ÉCOQUARTIER DE BONGRAINE

Déjà une médaille d'or pour l'îlot L'Azuré !

Au 1^{er} semestre 2023, l'Azuré s'est vu décerner la première médaille "niveau or" de la démarche BDNA* pour sa phase de conception. La commission a évalué les divers aspects du programme (gestion de projet, territoire et site, énergie, social et économie, confort et santé, matériaux...) et souligné les actions exemplaires retenues par le groupement** dont l'OPH fait partie. Notamment :

- un projet co-construit avec les habitants,
- une gestion paysagère favorisant la biodiversité,
- une architecture bioclimatique favorisant le confort d'hiver et d'été,
- une gestion de l'eau à l'échelle de la parcelle,
- un système constructif bois avec une isolation en paille hachée...

L'Azuré est le 1^{er} îlot de l'écoquartier dont le permis a été signé, le 1^{er} octobre dernier. La consultation des entreprises est désormais lancée pour un démarrage des travaux prévu dès 2025.

* BDNA : bâtiments durables Nouvelle-Aquitaine

** Groupement : Architecte : SATHY

Maîtrise d'ouvrage : OPH de la CDA de La Rochelle avec AXANIS pour le BRS et la SCCV BONGRAINE (CISN) pour le logement libre.



ÎLOT L'AZURÉ

71 logements au total,

→ 21 logements en location sociale pour l'OPH

→ 34 logements en accession libre

→ 16 logements en BRS (bail réel solidaire)

/05

LOGEMENT LOCATIF INTERMÉDIAIRE (LLI)

L'Office développe son offre de logements

Comment se loger lorsque les revenus de son ménage dépassent les plafonds des logements sociaux conventionnés mais qu'on peine à trouver son toit dans le parc privé ?

Le Logement locatif intermédiaire (LLI) est l'une des réponses à cette problématique. Les LLI ont des loyers plafonnés plus élevés que les logements sociaux, ils ouvrent droit à l'allocation logement (AL), mais pas à l'aide personnalisée au logement (APL).



L'Office développe progressivement cette offre afin de permettre à toutes les familles de se loger dans l'agglomération rochelaise. D'ici 2025, une dizaine d'appartements issus du programme Aurora, sur le canal de Rompsay, seront loués en LLI.

Comprendre les charges locatives

Chaque mois, vous réglez votre loyer ainsi que des provisions sur charges, qui correspondent à une estimation. Une fois les dépenses réelles connues, l'Office procède à la régularisation des charges de l'année précédente et vous adresse votre décompte de régularisation. À quoi correspondent exactement ces charges ? Pourquoi le paiement s'effectue-t-il en deux temps ? Enfin, comment maîtriser au mieux ces dépenses collectives et individuelles ? *La Marelle* vous dit tout !

Des dépenses "récupérables" encadrées par la loi

L'Office engage des dépenses pour votre compte dans le cadre de l'entretien et du fonctionnement de votre résidence.

Elles couvrent :

- vos consommations personnelles : eau froide, eau chaude et chauffage si compteurs individuels, contrats d'entretien des équipements ;
- les charges collectives liées aux parties communes : entretien des espaces verts, des parties communes, et des équipements (ascenseurs, éclairage, chauffage, interphone...), rémunération partielle des agents de proximité ;
- la taxe d'ordures ménagères (impôt).

Ces charges dites "récupérables" auprès des locataires sont strictement encadrées par la loi*.

* décret 82-955 du 9 novembre 1982 pour le parc social

Provisions et régularisation : un paiement de vos charges en deux étapes

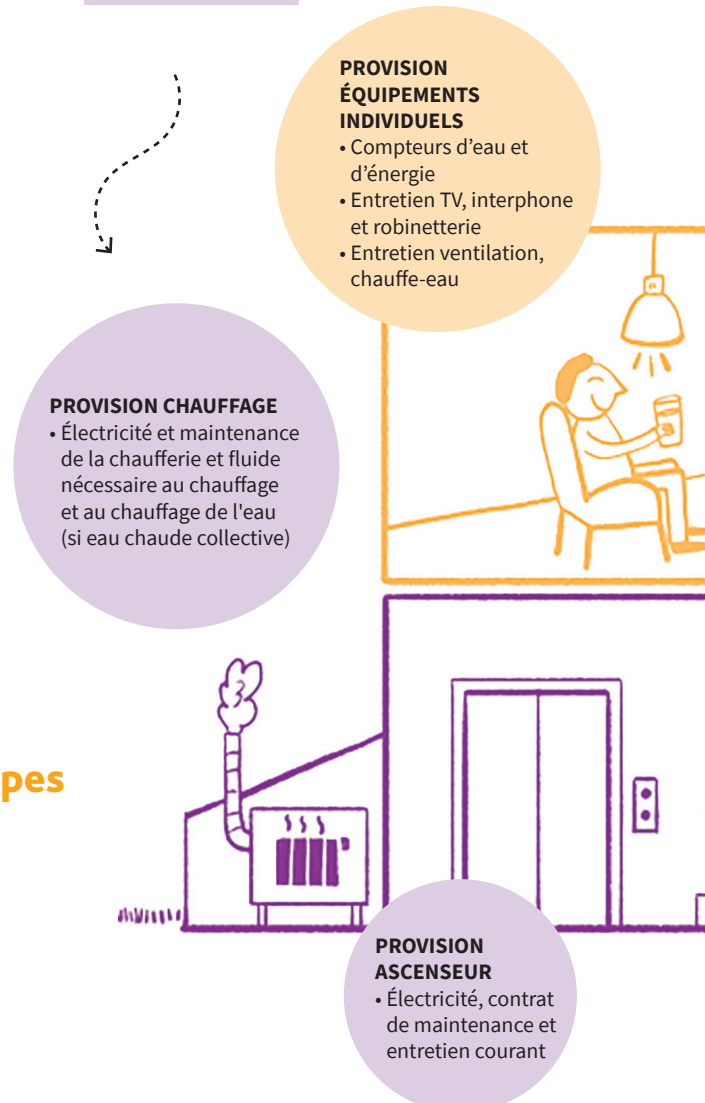
Le service Charges de l'Office estime les dépenses annuelles de votre résidence et de votre logement puis vous demande chaque mois une provision, qui s'ajoute au loyer. L'équipe contrôle les dépenses, qui sont comparées sur trois ans. Certains écarts sont justifiés par l'actualité (augmentation du SMIC, évolution du coût de l'énergie...)

Leur défi : réduire l'écart entre les provisions versées sur l'année antérieure et les charges réelles. Si vous avez trop versé, l'Office vous rembourse ; dans le cas contraire, vous devez payer la différence.

Que se passe-t-il après l'envoi des décomptes de régularisation ?

L'équipe procède aux réajustements des provisions afin de minimiser les écarts lors de la prochaine régularisation.

7 catégories de charges bien définies, réparties entre charges privatives et communes



ON LE NOTE !

Une question sur vos provisions ou votre régularisation ? Le service Charges répond à vos demandes en toute transparence : servicecharges@office-agglo-larochelle.fr
L'équipe a été renforcée avec l'arrivée d'une troisième personne qui travaille sur la régularisation des charges (plus de 10 000 décomptes traités par an).



Maîtrise des charges, comment faire baisser la facture ?

Nous avons posé la question à l'équipe du service Charges de l'Office !



Concernant les énergies, les écogestes sont aujourd'hui primordiaux car les coûts sont élevés. En 2023, le prix de l'électricité a été multiplié par trois ! Lutter contre le gaspillage est nécessaire : éteindre les lumières et les veilles des appareils, faire tourner l'électro-ménager en heures creuses, baisser le chauffage d'un degré... Dans les logements dotés de compteurs individuels, on peut suivre sa consommation pour surveiller la dépense.

Pour la facture d'eau, la majorité des logements sont dotés d'un compteur d'eau à télérelève. Ce système est un précieux allié pour suivre sa consommation en temps réel via le portail OCEA*. Le service Charges surveille aussi quotidiennement les alertes pour fuites et prévient le locataire et le gardien afin de remédier rapidement aux éventuels problèmes. Les fuites sont en effet de la responsabilité du locataire.

Sachez aussi que vous pouvez prendre contact avec nous pour revoir les provisions d'eau afin qu'elles soient adaptées à votre composition familiale (départ ou arrivée d'un occupant).

Enfin, autre point important et efficace : faire bon usage des communs et des équipements, et respecter la propreté des parties communes ! Ascenseurs, interphones, interrupteurs divers... Non seulement une usure rapide et anormale va obliger à remplacer les pièces, mais le coût de la maintenance augmente en continu. Et cela peut se ressentir lors de la régularisation des charges...

* OCEA : lien vers le portail sur le site de l'Office

En cas de difficultés de paiement, n'attendez pas !

N'hésitez pas à contacter immédiatement le chargé de recouvrement de votre secteur. À votre écoute, il vous accompagnera de manière confidentielle et vous proposera la solution la plus adaptée à votre situation. Retrouvez les contacts des chargés de recouvrement au dos de La Marelle.

PROVISION CONSOMMATION EAU

- Consommation d'eau froide et/ou d'eau chaude collective

PROVISION CHARGES STATIONNEMENT

- Charges entretien porte automatique
- Charges locatives de copropriété liées au stationnement
- Électricité, entretien courant

PROVISION CHARGES COMMUNES

- Charges communes d'électricité
- Entretien ménage (ménage et déchets)
- Espaces verts et extérieurs
- Hygiène et entretien courant
- Charges locatives de copropriété
- Entretien porte automatique

PROVISION TAXE ORDURES MÉNAGÈRES

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Le service Communication Un duo sur tous les fronts !

Informers les locataires et les collaborateurs, accroître la notoriété de l'Office, valoriser ses actions et ses valeurs auprès des institutions, des partenaires et du grand public... Les objectifs du service Communication sont nombreux ! Pour les atteindre, un duo de professionnelles s'active en coulisse, jonglant entre les actions, les outils et les événements pour informer et tisser du lien avec 16 000 locataires, 160 collaborateurs et une multitude de partenaires !

Polyvalence : voici le mot-clé du quotidien de Julie Chaumont et Amaya Blanloeil, l'équipe Communication. Sur le terrain comme au bureau, elles doivent en effet rassembler l'information, la mettre en forme puis la diffuser auprès du public concerné. Des locataires en premier lieu : depuis *La Marelle* (« un journal qui crée du lien et où nous transmettons un maximum d'infos utiles » souligne Julie) en passant par les programmes d'accession à la propriété diffusés via le site internet, les réseaux sociaux ou les plaquettes commerciales, les animations de quartier à promouvoir, et jusqu'à l'inauguration des nouveaux programmes... les actions ne manquent pas !

Fédérer les partenaires autour des projets de l'Office

Un autre objectif : valoriser les projets, la vocation et les valeurs de l'Office pour fédérer les partenaires. « Pour poursuivre notre mission, nous avons besoin d'être soutenus par les institutionnels, les associations mais aussi les meilleurs prestataires afin qu'ils s'investissent dans nos projets » poursuit Julie. Charge au service Communication de faire connaître au plus grand nombre les projets innovants et autres engagements concrets réalisés pour le territoire et ses habitants. « Nous multiplions les occasions afin de faire passer



nos messages et partager l'ADN de l'OPH, montrer ce qui nous différencie et expliquer pourquoi nous sommes un partenaire de choix pour monter des projets. »

Un service au cœur de l'organisation de l'Office

Un indispensable pour réaliser toutes ces missions : être au courant de tout ce qui se passe à l'Office. Au-delà de la curiosité et du bon relationnel inhérents à leurs fonctions, Julie et Amaya se tiennent à l'affût des actualités des services ; d'ailleurs, elles les assistent pour leurs besoins d'outils de communication (plaquettes, affiches, kakémonos salons, actions d'animation ou de prévention...). Enfin, elles assurent également la communication interne, faisant circuler les informations entre les différents services via un intranet récemment mis en place.



JULIE CHAUMONT

- Recrutée en 2011 pour le centenaire de l'Office, elle ne quitte plus l'OPH depuis !
- Cheffe d'orchestre de tous les événements (inaugurations des programmes, cérémonies des vœux, séminaires collaborateurs...), elle organise les moindres détails : invitations, déroulé, recherche de lieux, pilotage des prestataires (traiteur, photographe, sono...). "Toujours avec un impératif RSE !" (voir encadré p.9)
- Elle pilote le plan de communication, planifie et supervise tous les outils (supports numériques et papier)...
- Symbole de la mutualisation à l'œuvre entre les structures, Julie travaille également pour la communication de Rochefort Habitat Océan et d'Immobilier Terres Océan (ITO)*.

* ITO est la société coopérative de coordination qui rassemble l'Office, Rochefort Habitat Océan, l'OPH de l'Angoumois et la SEMIS de Saintes.
www.immobilier-terres-ocean.fr

La diversité du métier en images...



AMAYA BLANLOEIL

- Arrivée à l'Office lors de son master en marketing digital en alternance, elle est recrutée en CDI en septembre 2023 après ses deux années d'apprentissage auprès de Julie.
- Elle intervient aujourd'hui en tant que chargée de communication sur l'ensemble des actions du service.
- Dotée de compétences graphiques, elle accompagne les services pour créer leurs outils de communication.
- Elle anime les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Instagram, YouTube) pour faire grandir les communautés.



... et en chiffres-clés !

Le service communication, c'est :

19
événements
organisés en 2024
(vœux, visites officielles,
poses de 1^{re} pierre,
inaugurations de
programmes...)

4,6 K
abonnés
sur les
réseaux
sociaux

176
posts
publiés sur les
réseaux depuis
le début de
l'année

8 200
exemplaires
de **La Marelle**
édités 2 fois
par an

Communication et RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)

L'amélioration continue, c'est le leitmotiv du service Communication. Cela passe nécessairement par la concrétisation toujours plus affirmée de l'engagement environnemental et sociétal de l'Office. Or, à la "com" aussi, on fait tout pour réduire l'empreinte carbone !

« Nous évaluons toujours l'impact de nos actions. Nous évitons le gaspillage à la source puis étudions toutes les solutions de recyclage. Quelques exemples ? L'utilisation du papier recyclé et la réduction du volume d'encre sur nos imprimés, la revalorisation des bâches des opérations via un atelier d'insertion, les engagements pris en signant la charte écomanifestation sur la fête de Port-Neuf. Nous encourageons également les bonnes pratiques des locataires avec les kits écogestes, ou encore à travers toutes les actions autour du compostage collectif ! La RSE passe aussi par l'inclusion, notamment numérique : notre site internet intègre le module Lisio, qui propose un affichage sur-mesure (seniors, illettrés, handicapés, dyslexie, daltonisme et zones de bas débit), la synthèse vocale et la traduction en 28 langues.

LE CONSEIL

MÉDIATION SOCIALE

L'Office, un relai de confiance pour vous aider en cas de difficultés

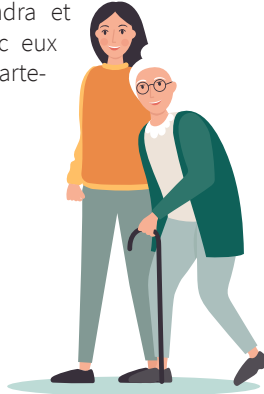
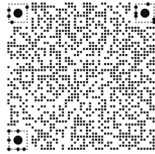
Constitué de deux médiateurs et d'une intervenante sociale, le service de médiation sociale de l'Office est à l'écoute de ses locataires en cas de troubles liés au voisinage (nuisances sonores, manquement au règlement...). Le service s'emploie à régler les conflits à l'amiable afin d'assurer la tranquillité de tous dans nos résidences.

En cas de difficultés sociales ou budgétaires, l'intervenante sociale peut également entrer en contact avec le locataire pour lui proposer un soutien adapté. En revanche le service médiation ne s'occupe pas des demandes de logement.

Par ailleurs, si vous avez une inquiétude concernant l'un de nos locataires (perte

d'autonomie d'un voisins âgé, grand isolement, violences...), n'hésitez pas à solliciter l'équipe. En lien avec de nombreux partenaires du territoire, l'Office interviendra et recherchera avec eux les solutions et partenaires adaptés.

Contact :
05 46 00 49 94



HYGIÈNE ET CADRE DE VIE

Ce chat n'est pas à moi ? Je ne le nourris pas.

La Mairie de La Rochelle et l'Office ont lancé une action à La Pallice pour que chacun adopte de bonnes pratiques concernant les chats sur la voie publique et dans les parties communes des bâtiments. En effet, les gamelles laissées aux chats dans la rue posent de nombreux problèmes : les chats non stérilisés prolifèrent, la nourriture déposée n'est pas toujours adaptée à l'animal, attire les rats, des soucis de salubrité apparaissent (excréments, odeurs...), les divergences de comportements des uns et des autres apportent des conflits de voisinage, les chats domestiqués "s'éloignent" parfois de leur foyer et de leur maître car ils trouvent à manger ailleurs, les animaux se battent et se blessent...

Pour rappel, l'identification de votre animal de compagnie est une obligation légale depuis 2012. Vacciner et stériliser son chat, c'est également agir en maître responsable. En cas de difficulté pour assumer les frais vétérinaires, n'hésitez pas à vous rapprocher des associations de protection animale (SPA, uneviedechat.org...).



/10

RÉDUISONS LES DÉCHETS

Cap sur 2026 !

Entre 2024 et 2026, la CDA met en place une série de mesures afin de réduire les déchets, un défi majeur dans la transition écologique du territoire.

L'objectif d'ici 2030 :

- - 60 kg de déchets / habitant (par rapport à 2019)
- valoriser 60 % des déchets ménagers

Pour y parvenir, les services évoluent progressivement :

- Généralisation du tri des déchets alimentaires
- Densification des points d'apport volontaire
- Fin des collectes en sacs en hypercentre de La Rochelle
- Collecte des bacs tous les 15 jours
- Nouvelle tarification incitative

En savoir + :
agglo-larochelle.fr

Le compostage collectif, c'est facile avec l'Office !



Pionnier dans le déploiement du compostage en pied d'immeuble, l'Office poursuit l'installation des composteurs :

- **75 %** du patrimoine de l'Office à La Rochelle est équipé pour composter les biodéchets
- **Plus de 65 sites** de compostage partagés gérés aujourd'hui par l'Office
- **35 tonnes** de biodéchets compostés en 2023
- **En 2025 :** poursuite des ouvertures de nouveaux sites sur le patrimoine situé sur les communes de l'agglomération

MON SAPIN AUSSI AURA DROIT À UNE SECONDE VIE !

En janvier, pas de sapin sur les trottoirs ! On apporte son sapin naturel dans les points de collecte de sa commune pour qu'il soit recyclé.



RENCONTRE AVEC...

Nicolas Eriau
Directeur général de l'Udaf 17
Union départementale
des associations familiales

Aider chaque jour les familles et les personnes vulnérables

L'Udaf 17 soutient et représente les 190 578 familles de Charente-Maritime. Comment l'association s'investit-elle pour améliorer toutes les situations du quotidien ? Son directeur, Nicolas Eriau, nous présente les champs d'action de l'Udaf 17 et zoome sur quelques services emblématiques ouverts à tous.

Quelles est la raison d'être de l'Udaf 17 ?

Depuis 1945, notre association, d'utilité publique, représente les familles et défend leurs intérêts matériels et moraux auprès des instances publiques. L'Udaf 17 est experte des réalités familiales dans leurs différentes composantes (parentalité, protection des majeurs, logement, santé, éducation...) et à ce titre, agit autour de trois piliers d'intervention.

Pouvez-vous nous détailler ces volets d'intervention ?

En premier lieu, **l'Udaf 17 siège dans une centaine d'instances du département** avec ses représentants familiaux. Ils défendent les intérêts des familles auprès des organismes qui jouent un rôle important dans leur quotidien (à l'Office, mais aussi la CAF, la CPAM...).

Le deuxième pilier, c'est **l'animation d'un réseau de 59 associations adhérentes,**

qui portent chacune une thématique : handicap, éducation, loisirs en milieu rural, soutien aux aidants... Nous recueillons leurs besoins, très diversifiés, et les relayons auprès des instances publiques. Nous accompagnons aussi le développement de ces associations.

Enfin, notre troisième volet d'action, c'est **la gestion d'une quarantaine de services auprès des familles et personnes vulnérables.** La grande majorité de nos 260 salariés interviennent dans le cadre de ces services, organisés en quatre grands pôles : la petite enfance (avec deux crèches interentreprises), les services à domicile, les actions sociales et familiales, la protection des majeurs et des familles.

Pouvez-vous nous présenter certains des services, susceptibles d'intéresser le plus grand nombre ?

Oui, voici trois services de l'Udaf 17 ouverts à tous, pour lesquels les habitants peuvent nous joindre pour obtenir des infos ou prendre rendez-vous en toute confidentialité :

• **Parentalité** → le dispositif de médiation familiale destiné à restaurer la communication, préserver et reconstruire les liens familiaux en permettant aux personnes de trouver par elles-mêmes des issues à leur situation (parents en situation de rupture, séparation ou divorce, couples sans enfants dont la séparation est difficile / parents et adolescents en situation conflictuelle / grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants / personnes concernées par une succession conflictuelle...).

• **Action budgétaire** → le dispositif de Point Conseil Budget qui propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés en matière de gestion budgétaire pour favoriser l'éducation budgétaire et prévenir le surendettement (améliorer la gestion du budget / faire face à une situation financière difficile / anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle...).

• **Mesure de protection** → le dispositif d'information aux tuteurs familiaux pour répondre aux questions des familles de manière individualisée et confidentielle sur les différentes mesures de protection juridique concernant la personne protégée (évaluer la situation / informer sur les obligations de la mesure / soutenir techniquement dans le cadre de l'exercice de la mesure confiée à la famille...).

Pour tous ces sujets mais aussi pour toute problématique liée à la famille, il ne faut pas hésiter à nous contacter. Si nous ne pouvons apporter de solution, nous orientons les personnes vers les structures compétentes.

Udaf 17- 5 rue du bois d'Huré à Lagord
Tél. : 05 46 28 36 00
email : contact@udaf17.fr
Site : udaf17.fr



Vos interlocuteurs



**Votre premier interlocuteur
à l'Office est votre gardien.ne.**

7h30-12h / 14h-17h15

Il/elle saura répondre à votre demande et vous orienter.

Votre Point Accueil du lundi au vendredi, de 13h30 à 16h30

■ SECTEUR NORD

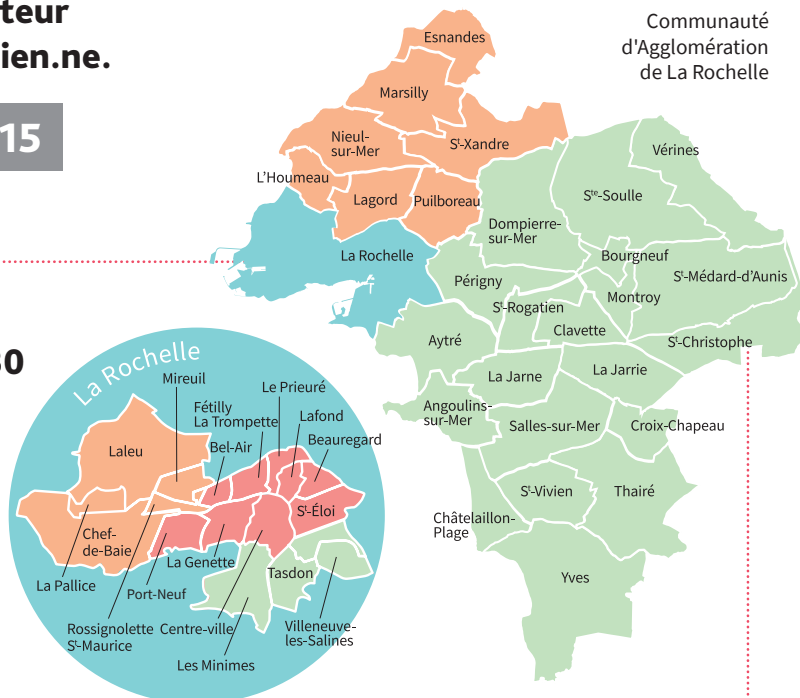
5 rue Meissonier (Mireuil)
05 46 56 16 94

■ SECTEUR CENTRE

Avenue du Maréchal Juin (Port-Neuf)
05 46 43 67 00

■ SECTEUR SUD

15 rue Billaud Varenne (Villeneuve-les-Salines)
05 46 43 70 70



Communauté
d'Agglomération
de La Rochelle

» Saint-Éloi est devenu SECTEUR CENTRE

Astreinte

En dehors des heures d'ouverture de l'Office,
appelez le numéro d'astreinte* :

09 70 82 05 90



* Vous pouvez appeler l'astreinte si vous rencontrez l'une des situations suivantes :
colonnes des eaux usées bouchées dans les parties communes, panne de chauffage,
panne d'électricité dans les parties communes, panne d'ascenseur, panne de TV
collective, fuite d'eau, porte de parking ou barrières automatiques bloquées.

Le siège

2 avenue de Varsovie
CS 10555
17023 La Rochelle Cedex 1

Accueil du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
13h30 - 16h15

Pour prendre rendez-vous :
05 46 00 49 94

Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 16h30

contact@office-agglo-larochelle.fr

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Nouvelle répartition de secteurs !

Saint-Éloi et Mireuil

✉ fldumas@office-agglo-larochelle.fr

Port-Neuf et Villeneuve-les-Salines

✉ cegaborit@office-agglo-larochelle.fr

La Pallice - Laleu - La Rossignolette - Saint-Maurice - Le Prieuré - Lafond - Centre-ville - Beauregard - Tasdon - Les Minimes - Bongraine

✉ nadenis@office-agglo-larochelle.fr

Communes de la CDA

✉ cicormier@office-agglo-larochelle.fr

VOUS SOUHAITEZ SUIVRE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

✉ demandes@office-agglo-larochelle.fr

VOUS DEVEZ METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER (changement de situation, mise à jour de vos coordonnées, préavis de départ...)

✉ location@office-agglo-larochelle.fr

**Vous pouvez désormais effectuer vos mises à
jour depuis votre nouveau portail locataire
Rendez vous sur www.office-agglo-larochelle.fr**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOS CHARGES

✉ servicecharges@office-agglo-larochelle.fr

www.office-agglo-larochelle.fr



Nouveau !



l'Office

Public de l'Habitat
de l'Agglomération
de La Rochelle

IMMOBILIÈRE TERRES Océan